



Compte rendu CGT du CHSCT

du 29 juin 2018

1. Travaux de Richelieu

> Inondations et fuites à répétitions

Des toitures aux façades en passant par les fenêtres, les gouttières et les canalisations, l'eau s'infiltré partout dans Richelieu (salle Labrouste, en Galerie Auguste Rondel et dans les bureaux des personnels... Voir notre article ici : <http://cgtbnf.fr/?p=16233>).

Ces dégâts sont principalement dûs :

- à des débris de chantiers non ou mal évacués à la fin de la première phase des travaux et qui bouchent les évacuations d'eau pluviale
- à des malfaçons (pour le cas de la galerie Rondel, le ruban du paratonnerre perse le chéneau collectant les eaux pluviale)
- à des installations non rénovées (fenêtres de toit du département des Manuscrits, façade non reprise et dont les joints sont abimés...)
- à des équipements sous dimensionnés (tuyauterie d'évacuation d'eau)
- à des erreurs côté chantier (le parapluie protégeant les interventions actuelles dans la partie en travaux se déverse dans la partie en activité)

Si l'ensemble des fenêtres des toitures (département des Manuscrits en particulier), soit 17 vélux, devraient être remplacées et une énième inspection des façades et des toitures mise en œuvre, le personnel de Richelieu se félicite de voir le soleil de retour, seule véritable barrière aux inondations ! L'administration s'engage enfin à remettre en état les bureaux, les magasins et les espaces publics une fois les locaux "asséchés ».

Ces infiltrations n'engendrent pas seulement des difficultés matérielles. Elles supposent des déplacements de collections et de personnels, elles épuisent les équipes et les patiences dans la plus grande indifférence.

Pendant ce temps-là sur le site François Mitterrand, des gouttières étaient posées sous les circuits de la climatisations des derniers étages (où les départements spécialisés de Richelieu ont des magasins en attendant la fin des travaux sur leur site) alors que l'eau s'infiltrait par les plafonds. N'oublions pas nos collègues de Louvois eux aussi sous l'eau à la même période.

> Climatisation et renouvellement d'air

Le circuit du chaud a été désemboué puis celui des eaux glacées provoquant des changements climatiques impressionnants dans les magasins et les bureaux (ambiance glaciale dans la salle Labrouste, l'atelier des ASP, certains bureaux des Estampes par exemple). **Pourtant les variations de températures selon la localisation dans le bâtiment continuent à être surprenantes.** Ce « mystère » semble malheureusement partagé par les équipes techniques (*hors séance : une demande est en cours concernant un magasin des estampes où l'atmosphère est étouffante*).

Une bonne nouvelle tout de même, les MMA (département des Monnaies et médailles) vont enfin pouvoir respirer normalement. En effet, les châssis des fenêtres vont être modifiés afin de permettre d'ouvrir leur partie supérieure (actuellement verrouillées pour raison de sécurité).

La CTA (prise d'air) de la rotonde Boivin sera inspectée par l'ISST (inspecteur santé et sécurité au travail) début août pour vérifier que lors des travaux les entreprises et l'OPPIC ont effectivement bien effectué les mises aux normes réclamées par la BNF, **à savoir que les prises pour renouveler l'air dans les espaces de travail ne se fassent pas dans la zone en chantier mais en dehors.**

> Eclairage

La salle des manuscrits devrait enfin connaître un éclairage stable. Intervention prévue le 10 juillet. Un an

après la demande faite au service HSE concernant la qualité de l'éclairage aux Estampes, le rapport présentant les résultats d'une campagne de mesures a été rendu (trois espaces de travail étudiés : éblouissement de 10 postes de travail sur 16, 50% des espaces globalement sous éclairés), confortant les agents dans leur démarche. Nous sommes en attente d'une intervention sur les équipements.

> Musée Richelieu

Le manque d'espace ainsi que le manque de personnel inquiète. La CGT a déjà obtenu certaines avancées : la Crypte sera dévolue à la préparation des expositions : zone tampon, de stockage de matériel et espace de travail (rester vigilant quant à la double fonction lieu de stockage/travail). Le local de la régie sera au niveau 7.

La direction assure d'un renfort en personnel avant l'ouverture en 2021. Il s'agit de prendre la mesure de la complexité et de la charge de travail induites par l'expansion de la fonction muséale du site.

La CGT est également intervenue au sujet des difficultés liées à la rotation des œuvres, pour que les vitrines soient maniables.

> Divers

- **Mais où se trouve la salle de lecture de la bibliothèque des Monnaies et médailles en phase 2 ?**

Cherchez bien, nous ne l'avons pas encore trouvé ! Il y aurait actuellement 4 places dans le magasin, c'est insuffisant. Les réflexions sont en cours...

- **Fusions des salles des départements de la musique et des manuscrits** : l'instruction est terminée, la CGT et les personnels aimeraient bien en savoir plus !

- **La CGT a pointé l'importance d'une vigilance accrue sur la qualité des équipements en prévision de la livraison de la zone 2.** En effet, nombre de désagréments subis par les agents découlent de matériels de mauvaise qualité (éclairage par exemple) ou mal adaptés à un usage intensif (portes extrêmement lourdes des couloirs).

2. Convergence SI/SA (système d'information/système audiovisuel)

Objectif : avoir un unique système d'information et fusionner le système audiovisuel (SA) avec le système d'information (SI). Selon l'administration, le mode de fonctionnement actuel avec 2 systèmes d'information en parallèle entraîne des surcoûts et le SA du fait de son ancienneté et de sa faible évolutivité doit à terme renouveler ses infrastructures.

La fusion SI/SA entraîne des transferts de postes du département de l'audiovisuel (AUD) vers le Département des systèmes d'information (DSI). Il s'agit de 8 postes d'ingénieur informatique actuellement à l'AUD : 3 postes sont concernés par des départs en retraite, 3 sont transférés au DSI, 2 postes restent à l'AUD. Les 3 départs en retraite seront proposés au mouvement sectoriel et affectés au DSI. Mouvement sectoriel du 15 septembre au 5 octobre 2018 : 6 postes d'informaticiens pour le DSI et 2 postes pour l'AUD.

Cette fusion SI/SA est l'occasion pour l'AUD de revoir son organisation. Le département est rebaptisé « département Son, vidéo, multimédias (SVM) ». Deux services sont impactés par la convergence SI/SA : le service consultation et conservation et le service multimédias.

Les remarques de la CGT :

- une note de présentation qui manque de précisions et de clarté pour l'audiovisuel. Comme souvent, il s'agit plutôt d'une note pour le comité technique que pour le CHSCT : l'impact sur les conditions de travail est peu abordé et les déménagements de bureaux sont présentés en séance (document inutilisable car il ne comporte pas la surface des bureaux par rapport au nombre de personnes vouées à s'y installer)
- la réorganisation concerne davantage l'AUD que le DSI puisque l'organigramme est modifié sur 2 services avec des transferts de postes et des évolutions de périmètre ; malgré nos demandes de précisions sur l'évolution des tâches et fonctions, les réponses sont restées floues en particulier pour les techniciens

- le fait que l'adjoint du département se voit attribuer un service en plus pose la question de la charge de travail : il nous est répondu que cela est possible
- sur les transferts des 6 postes d'informaticiens au DSI, 3 vont garder une spécificité SA. La CGT s'étonne de cette répartition alors que jusqu'à maintenant 8 informaticiens s'occupaient du SA. Après la fusion, 3 seulement auront cette mission. A l'augmentation de la charge de travail induite, l'administration minimise les conséquences. Les besoins de formation des agents ne sont pas abordés.

Pour la CGT, les informations apportées sur les conséquences de la fusion en terme de conditions de travail et périmètre des activités sont insuffisantes. L'ensemble des représentants du personnel (CFDT, CGT, FSU, Sud) s'abstient ne pouvant juger sur des documents et réponses aussi faibles. Voir en complément le compte rendu du comité technique du 12 juillet, ici <http://cgtbnf.fr/?p=16324>.

3. Rapport annuel 2017 de la médecine de prévention

Une médecine du travail en difficulté : malgré la validation le 5 février 2016 d'une réorganisation du service comprenant des renforts en effectif, le service a encore souffert en 2017 de l'absence de recrutements de médecins et d'infirmières.

Conséquence : les visites médicales réglementaires n'ont pu être assurées dans les délais et leur nombre est en fort recul (1391 visites en 2015 contre 988 en 2017), de même les aménagements des postes de travail (ergonomie) ne sont plus réalisés (on passe de 80 études en 2016 à 16 en 2017). Les examens médicaux sont également en net recul passant de 1640 il y à 938 en 2017.

A noter tout de même le maintien du nombre d'alerte RPS (souffrance au travail) et le fait que l'on retrouve certains départements d'année en année. C'est le cas du département de la Conservation et de la DDC.

4. Travaux du Groupe de prévention des RPS (souffrance au travail)

Ce groupe est une émanation du CHSCT et réunit des représentants du personnel et de l'administration. Les premiers travaux s'intéressent à la prévention des violences au travail et au harcèlement. Dans ce cadre, la direction générale a rédigé une note relative à la lutte contre les violences à caractère sexuel et sexiste qui est présentée lors de ce CHSCT.

Les remarques de la CGT :

- notre organisation insiste depuis plusieurs années sur la nécessité de procédures claires et transparentes au sujet des RPS ; il est indispensable d'informer l'ensemble des agents, former les encadrants et les acteurs de la prévention, mettre en place des dispositifs de prévention et de gestion efficaces
- la note est une bonne chose car elle précise le cadre de la prévention et du traitement des violences et harcèlement
- la CGT encourage l'administration à diffuser largement cette note : sur Biblionautes, dans les réunions de service, etc.
- la CGT s'interroge sur l'articulation de cette note avec les 2 précédentes existantes à la BnF (note sur la prévention et gestion des RPS de 2008 et note sur les propos discriminatoires, racistes ou injurieux de 2013) et pointe les risques d'empilement (une note pour chaque spécificité des RPS) ; la CGT est plutôt favorable à une note générale sur cette question simplifiant le cadre des procédures de prévention et de gestion
- sur la note, la CGT demande un complément sur les acteurs de la prévention : il est nécessaire de distinguer le rôle des représentants du personnel au sein du CHSCT de celui des organisations syndicales
- sur le dispositif de traitement, il manque une référence à l'enquête interne qui doit être diligentée dès qu'un signalement est porté à la connaissance de la DdRH. Cette enquête est

indispensable pour la gestion des situations, en particulier si des procédures disciplinaires ou pénales sont envisagées.

5. Projet d'aménagement du magasin de grande hauteur du DEP

Il s'agit d'installer dans les espaces où les plafonds sont hauts un second étage de compactus. Le magasin L3-L4 015 du Département droit, économie, politique (DEP) est concerné.

Les interrogations de la CGT :

- **Le sol en caillebotis du niveau supérieur du magasin inquiète à plus d'un titre : phénomène de vertige, difficulté à circuler avec des chariots...** > la direction répond que les agents souffrant de vertige seront exemptés et que tous les chariots peuvent circuler sur ce type de caillebotis, néanmoins ceux possédant des roues souples en caoutchouc seront préconisés
- **quelle accessibilité à la partie supérieure ?** > l'administration répond qu'un monte-charge dédié aux chariots est prévu, par contre, l'étage n'est accessible aux agents que par des escaliers
- **la localisation des documents sera-elle en adéquation avec l'accessibilité des espaces ?** > la direction confirme que la partie supérieure ne contiendra que des collections peu consultées (seulement 3000 doc./an dans la partie supérieure contre 17000 doc./an dans la partie inférieure)
- **l'éclairage sera-t-il adapté aux déplacements des compactus et les rayonnages au ras du sol seront-ils bien éclairés** > la direction répond que oui, les luminaires suivront le mouvement des compactus et la technologie choisie permet d'éclairer de façon optimum le sol sans éblouir.

Des déménageurs effectueront les transferts de collections et la station 653 sera décalée en L3.14 et composée de 2 magasiniers.

6. Nouvel outil de gestion des plannings de service public

Une nouvelle application d'aide à la gestion des plannings de service public doit être mise en place en juillet au département SCT puis dans l'ensemble de l'établissement. Selon l'administration, cette application devrait faciliter la gestion des plannings et donc le travail des chefs d'équipe.

Avec cet outil, la direction souhaite garantir plus d'équité entre les agents et faire respecter le règlement intérieur (ce qui n'est pas le cas actuellement : dépassement du maximum des 10 samedis par an effectué par les agents).

Pourtant cette application qui est un simple outil semble prendre une place démesurée dans le plan d'attaque de la direction pour réorganiser le service public à la DCO. Pour la CGT, si les effectifs ne sont pas suffisants ce n'est pas un outil de planning qui va résoudre les difficultés actuelles de gestion des plannings.

La CGT sera particulièrement attentive aux paramètres entrés dans cette application.

Rejoignez la CGT BnF !

Nom et prénom :

Site d'affectation :

Département et service :

Local CGT niveau A2, T4 de Tolbiac - tel : 49.01 - cgt@bnf.fr - www.cgtnbf.fr